

# PROGRAMME

## LE GECAM POUR UNE FONDATION EN *Béton*



*Ensemble, osons  
le patronat de demain!*

# LE GECAM POUR UNE FONDATION EN Béton



## ● LE PATRONAT CAMEROUNAIS À L'HEURE DE LA REFONDATION : ENJEUX ET PERSPECTIVES

**D**ans un contexte mondial marqué par une forte récession avec plusieurs chocs simultanés ayant occasionné un ralentissement économique brutal et un resserrement des conditions financières mondiales, Il est vital pour le Patronat, de se projeter vers les voies et moyens de sortir à brève échéance, de ce sérieux revers pour le développement.

En effet, d'ici la fin d'année 2024, l'activité économique dans les pays émergents devrait être inférieure d'environ 4% aux projections établies avant la pandémie de la covid19. Dans les pays dits à revenus intermédiaires de tranche inférieure comme le Cameroun, les dégâts sont considérables. Entre croissance faible, persistance d'une inflation élevée, augmentation des prix de carburant et gaz industriel, déficit énergétique croissant, infrastructures routières insuffisantes, risque d'endettement surélevé, difficultés d'apurement de la dette intérieure, tous les voyants sont au rouge ! Il faut agir et agir vite, pour réduire les vulnérabilités intérieures afin d'impulser une croissance acceptable.

La résilience des Entreprises, résultante du courage et du patriotisme des Chefs d'Entreprises, dans un tel contexte, force l'admiration.

Le choix courageux qu'ensemble, nous avons fait, de construire une centrale patronale unifiée, originale et dynamique dans laquelle cohabitent les Très Petites Entreprises (TPE), les Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Grandes Entreprises (GE) et les Très Grandes Entreprises (TGE), nous impose d'inventer de nouvelles méthodes et outils pour aborder les problématiques de nos adhérents.

Pris dans ce sens, notre principal défi sera de bousculer les usages, les conventions et les habitudes auxquelles nous nous sommes fort malheureusement accommodés.

Autant le dire, la tâche s'annonce exaltante, enthousiaste, mais aussi, difficile et délicate.

Au-delà de l'implantation territoriale de notre Mouvement dont l'objectif vise à rapprocher les Adhérents des lieux de dispensation des services, chaque secteur d'activité, chaque filière économique et industrielle, de notre économie devra trouver dans nos plaidoyers et nos actions, les réponses aux challenges de compétitivité qui sont les leurs.

Par sa vision, par sa méthode, par la cohérence et la pertinence de ses propositions, par son unité autant que par le leadership de son équipe managériale, notre Groupement doit s'imposer dans le débat public, et revendiquer un droit légitime d'ingérence dans tout ce qui a trait à la croissance et aux politiques économiques en général.

Nous aborderons donc cette nouvelle étape de la vie de notre patronat, avec de nouvelles exigences pour ceux qui bénéficieront de votre confiance. Aussi, c'est habité d'un esprit de rupture, avec : Détermination, Imagination, Engagement de chaque instant, Courage et Compétence que les nouveaux administrateurs seront appelés à vous servir.

L'action en faveur de la promotion du Secteur Privé, est la seule justification de l'engagement à la défense de notre cause, qu'ont souscrit les Femmes et les Hommes qui sollicitent vos suffrages, ce, pour relever de nombreux et pressants défis qui justifient, la nécessité de :

**« L'ACTION EN FAVEUR DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ, EST LA SEULE JUSTIFICATION DE L'ENGAGEMENT À LA DÉFENSE DE NOTRE CAUSE. »**





doper notre taux de croissance qui depuis plus de dix ans, ne s'établit en moyenne qu'autour de 4%, loin des objectifs de croissance, affichés dans les différents documents de programmation économique : DSCE (5,5%), SND30 (8,2%) ;



résorber l'inexplicable et criard déficit infrastructuel, tant énergétique que des voies de circulation ; ce déficit constitue un obstacle majeur non seulement à l'industrialisation dont notre pays a tant besoin, mais également à la distribution des produits, qu'ils soient agricoles ou manufacturés ;



repenser en profondeur notre système fiscal inadapté qui se caractérise par la persistance d'une imposition basée sur le chiffre d'affaires et non sur le bénéfice réel, qui lui confère un caractère confiscatoire qui contribue malheureusement à maintenir certains acteurs économiques dans l'informel. Les perspectives affichées par la loi de finances 2024 avec près de 120 nouvelles mesures fiscales et parafiscales dont certaines ont un caractère inquisitoire, ne rassurent pas sur l'acheminement tant espéré vers une fiscalité de développement.

A cela il faut rajouter les modalités d'accès difficile du contribuable au contentieux, les difficultés vécues par le contribuable lors des contrôles, contribuable qui est toujours présumé « coupable » et dont le montant du redressement fiscal vraisemblablement fixé avant même le début du contrôle constitue un objectif à atteindre, favorisant ainsi certaines pratiques peu orthodoxes ;



élargir l'assiette fiscale, notamment à travers la réduction des dépenses fiscales et la poursuite de la révision à la baisse des taux d'imposition ;



apurer ou au moins réduire de manière significative la dette intérieure pour procurer aux Entreprises la trésorerie qui leur fait défaut et qui obère leurs projections de développement ;



s'assurer de la mise en œuvre des actions nécessaires pour une amélioration de l'action publique en général et de la dépense publique en particulier ;



réduire la part du secteur informel dont l'accroissement exponentiel a pour corollaire, l'augmentation de la contrebande et contrefaçon et le développement des pratiques anticoncurrentielles qui fragilisent et minent le secteur productif ;



élaborer et mettre en œuvre une politique monétaire qui rende accessible aux PME des financements bancaires compatibles avec la rentabilité de leurs projets ;



réviser et adapter la réglementation bancaire en zone CEMAC aux besoins de financement de l'économie pour assurer, la fluidité des échanges commerciaux avec l'extérieur et garantir l'attractivité de la sous-région ;



repenser notre système éducatif et professionnel pour mettre en adéquation les offres de formation avec les besoins réels des entreprises ;



repenser la politique d'aménagement du territoire en instituant des dispositifs d'incitation aux investissements productifs qui seraient déployés dans des localités à faible développement ;





promouvoir la loi relative aux partenariats publics-privés à travers toutes les Entités publiques concernées ;



rendre l'environnement juridique et judiciaire plus attractif pour les Entreprises, gage de sécurisation des investissements ;



réformer le régime foncier pour sécuriser la propriété et partant, rassurer les investisseurs ;



repenser la politique nationale d'accompagnement des TPE et PME ;



changer de paradigme pour faire de la politique d'import-substitution une réalité sans accroître les coûts de production et favoriser l'émergence du «made in Cameroon» ainsi que la préférence nationale ;



amener les Entreprises à intégrer dans leur mode de gestion le code de Bonne gouvernance adopté par notre Groupement.

## ● RÉINVENTER LE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ GRÂCE À UN PATRONAT UNI AUTOUR D'UN PROGRAMME EN BÉTON

Ces défis sont loin d'être nouveaux ; Certains se sont aggravés, et tous sont restés à date, sans aucune véritable solution; l'une des raisons tient en priorité dans l'inefficacité du dialogue public-privé.

D'où la nécessité voir l'urgence de le repenser !

Fort de son unité réalisée, notre Mouvement devient plus que jamais, un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics dans la recherche des solutions aux défis qu'affrontent les créateurs de richesse.







Aussi pour faire face aux défis sus-relevés nous vous proposons un programme établi sur cinq axes majeurs, à savoir:

- I ***Positionner le GECAM au cœur des échanges pour a mise en place de toutes les politiques publiques ayant un impact sur l'environnement des affaires ;***
- II ***Repenser une structure organique déconcentrée à même d'offrir aux membres des services adaptés à leurs besoins réels en fonction de leur taille et des filières qu'ils représentent ;***
- III ***Accompagner les PME-TPE/ et leurs dirigeants avec des outils dédiés, pour en faire des leviers de croissance, d'emploi et de richesse, au Cameroun et dans la sous-région à l'aune de la ZLECAF***
- IV ***Consolider les partenariats avec les Organisations internationales, régionales et nationales, pour l'accroissement des échanges économiques ;***
- V ***Mettre en œuvre des mécanismes solides et pérennes de financement du Patronat.***



**Le GECAM au cœur des échanges pour la mise en place de toutes les politiques publiques ayant un impact sur l'environnement des affaires**



---

## ● ENJEUX

*« Partenariat Public-privé au cameroun : pour une rupture et une implication effective du secteur privé dans la définition et la mise en oeuvre des politiques publiques. »*

**N**onobstant le contexte économique évolutif, l'essentiel des politiques publiques, notamment les Stratégies de développement sont pensées et mises en oeuvre au Cameroun sans une véritable implication du secteur privé, celui-là même qui est sensé investir dans les domaines ciblées par ces Stratégies. En outre, au sein même de l'Administration publique certains document de Stratégies dites nationales sont conçues et élaborés sans l'implication de tous les départements sectoriels.

Bien plus, la politique budgétaire de l'Etat qui définit les axes de collecte des recettes publiques et l'orientation des dépenses étatiques se fait en dehors du périmètre établi pour le dialogue public-privé.

En conséquence, nos politiques nationales se suivent et se ressemblent toutes car portant en elles les gènes ayant concouru aux échecs des précédentes, et leur évaluation à échéance renvoie au mieux à 40% de réalisation des projets envisagés. Par ailleurs, la qualité de la dépense publique se dégrade au fil des ans pendant que la dette intérieure ne cesse de croître. Notre système fiscal est de plus en plus oppressif et les Entreprises voient leur développement cesser quand elles ne sont pas contraintes à déposer leur bilan.

Dans la suite des démarches entamées il y a quelques années déjà, poursuivre les discussions avec les pouvoirs publics pour l'érection d'une plate-forme de dialogue public-privé, inclusive et efficace. A cet effet il faudrait :

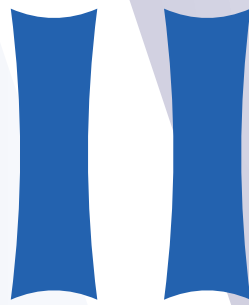
## CE QUE NOUS NOUS ENGAGEONS À FAIRE ●

1. *Pousser à la création d'un cadre d'échanges pour recueillir les propositions du secteur privé au moment de la préparation du cadrage budgétaire et avant la circulaire présidentielle y relative, qui donne les grandes orientations sur les recettes et les dépenses de l'année N+1 ;*
2. *Pousser à la création d'une plate-forme de dialogue public-privé permanente, organisée autour de Commissions de réflexion sectorielles constituées d'experts des secteurs publics et du Patronat, sous les ordres d'une personnalité publique identifiée chargée de la mise en œuvre des recommandations qui en seraient issues ;*
3. *Pousser à la classification des Organisations d'employeurs par niveau de représentativité ;*
4. *Structurer les filières, secteurs et branches à fort potentiel pour faire des propositions au Gouvernement en vue de leur développement ;*
5. *Impulser une véritable dynamique pour la promotion et le développement de l'agri-business dans notre pays ;*
6. *Poursuivre le plaidoyer pour une refonte totale de notre système fiscal y compris la para-fiscalité et la fiscalité locale à l'effet de cheminer vers une véritable fiscalité de développement, cohérente avec nos ambitions d'émergence à moyen terme ;*





7. *Créer des passerelles avec nos Parlementaires, en particuliers ceux en charge des questions financières et législatives, pour s'assurer de leur maîtrise des questions cruciales relatives à l'amélioration de l'environnement des affaires, pour une bonne prise en compte au moment du vote des lois ;*
8. *Pousser à la révision profonde de notre politique d'incitation aux investissements tant sur le plan institutionnel que réglementaire à même de préserver davantage les investisseurs locaux ;*
9. *Pousser à la poursuite de la politique d'import substitution et à la mise en œuvre des plans d'import-substitution, par la proposition d'une démarche structurée sur la promotion et la mise en place efficace du label «Made in Cameroon» ;*
10. *Veiller à l'application stricte des mesures de préférence nationale et proposer des dispositions pratiques visant à renforcer la protection des compétences locales dans la commande publique ;*
11. *Proposer des actions visant à réduire le gap causé par l'inadéquation entre la formation dispensée au Cameroun et les besoins réels du marché en matière de compétence ;*
12. *Redéfinir un cadre de coopération bénéfique avec les Universités, les Grandes Écoles et les Centres de formation technique et professionnelle, pour plus d'impact ;*
13. *Promouvoir la justice des affaires et proposer des mesures visant à renforcer la sécurité juridique et foncière pour un impact positif sur l'environnement des affaires ;*
14. *Suivre et proposer des actions pour l'amélioration de la dépense publique et le règlement de la dette intérieure ;*
15. *Pousser à l'amélioration de la performance de l'action publique.*



**Une structure organique déconcentrée à même  
d'offrir aux membres des services adaptés  
à leurs besoins réels en fonction de leur taille  
et des filières qu'ils représentent**



## ● ENJEUX

*« Se réinventer pour prendre en compte les réalités de chaque maillon de la chaîne et mitiger les disparités exacerbées par la crise. »*

**L**es différentes mutations économique-politiques aggravent les disparités observées dans les défis auxquelles peuvent être confrontées les Entreprises en fonction de leur taille, leur secteur d'activité ou leur localisation sur le territoire.

Notre Groupement doit être structuré de manière à développer un maillage territorial efficace pour adresser les problématiques des Entrepreneurs localisés hors des grandes villes. Les attentes des Entreprises étant en constante évolution, une meilleure écoute et une meilleure anticipation de leurs besoins et des enjeux qu'ils rencontrent sont nécessaires. Il est donc primordial de repenser totalement les services permanents et de développer des services taillés à la mesure des défis auxquels les Entreprises font face pour un impact plus significatif.

## CE QUE NOUS NOUS ENGAGEONS À FAIRE

---

1. *Prévoir des structures déconcentrées représentant le GECAM dans les régions, pour favoriser notamment la structuration des Artisans et Agriculteurs en coopératives de façon à assurer le caractère inclusif de notre Association et promouvoir l'économie sociale et solidaire ;*
2. *Restructurer profondément les Commissions techniques en les constituant en début de chaque exercice au regard des enjeux effectifs en droite ligne des plans d'actions adoptés pour une meilleure synergie, et en procédant à leur évaluation en fin d'exercice pour les besoins de leur mise à jour ou suppression en cas d'objectif atteint ;*
3. *Prévoir au sein de la Structure permanente des pôles dédiés aux services des membres en tenant compte des spécificités liées à leurs taille et secteur d'activité (Très grandes, grandes, moyennes, petites) ;*







4. *Pousser à la désignation des points focaux GECAM au sein des Administrations publiques ayant le plus d'interaction avec les membres pour une meilleure prise en charge de leurs requêtes et sollicitations ;*
5. *Faire évaluer de manière régulière les défis auxquels les membres font face à l'effet de développer des services innovants pour répondre de manière proactive aux demandes changeantes ;*
6. *Développer des formations en ligne pour le renforcement des capacités des membres;*
7. *Favoriser l'accès des membres à une expertise spécialisée dans divers domaines liés aux affaires pour résoudre des problèmes spécifiques et exploiter de nouvelles opportunités ;*
8. *Promouvoir la bonne gouvernance au sein des entreprises membres par la création d'un service y dédié, ayant pour vocation la vulgarisation des outils de bonne gouvernance élaborés par le GECAM ;*
9. *Partager les meilleures pratiques sous forme de plateformes, d'événements de réseautage, webinaires favorisant une collaboration efficace et un apprentissage mutuel ;*
10. *Accroître la communication des actions de l'Organisation par la création d'une chaîne Youtube pour augmenter notre audience, accroître notre influence et renforcer notre visibilité ;*
11. *Promouvoir la transformation numérique par la digitalisation des services offerts aux membres en accompagnant les Entreprises dans leur transition vers des modèles d'affaires numériques ;*
12. *Négocier et obtenir la délivrance des passeports diplomatiques aux capitaines d'industrie pour leurs actions dans l'amélioration de l'attractivité de la destination Cameroun, dans le cadre de la diplomatie économique ;*
13. *Consacrer l'organisation annuelle d'un événement autour de l'entreprise et son développement.*



**Accompagnement des PME-TPE / et  
leurs dirigeants avec des outils dédiés,  
pour en faire des leviers  
de croissance, d'emploi et de richesse**



## ● ENJEUX

*« Fournir aux TPE-PME le soutien nécessaire pour assurer leur pérennité en tenant compte de leurs besoins spécifiques »*

**A**u Cameroun, 99,2% des entreprises sont des TPE-PME, dont 80% de TPE. C'est dire qu'elles représentent l'essentiel de notre tissu productif. Au sein de notre Groupement elles représentent actuellement environ 75% des Adhérents. Elles sont issues de tous les secteurs de notre économie et la Zone de libre-échange continentale représente un véritable challenge pour elles car il s'agit de saisir les opportunités d'une économie régionale tout en continuant à développer une économie locale saine.

Malheureusement elles sont également confrontées à de nombreux défis à l'instar, du besoin en financement, de la pression fiscale, de l'insuffisance de la formation et de la gouvernance, qui conduisent 75% d'entre elles au dépôt de bilan durant les cinq (5) premières années de leur installation.

## CE QUE NOUS NOUS ENGAGEONS À FAIRE ●

Développer un service interne entièrement dédié aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises tenant compte de leur fragilité et des défis spécifiques auxquels elles font face. Il s'agit notamment de :

1. *De collecter et mettre à leur disposition tous les programmes et initiatives des structures d'appui, Partenaires au développement ou Institutions financières locales et internationales en matière d'accompagnement et de financement ;*
2. *Contribuer à favoriser leur accès au financement par l'élaboration d'une cartographie des PME/TPE, le suivi de la mise en œuvre du programme de garanti de l'Etat et la poursuite de l'initiative «la finance s'engage» sur l'inclusion financière ;*
3. *Renforcer les capacités de leurs personnels, en matière de gouvernance, juridique, fiscale, financière, numérique, etc.*
4. *Mettre à leur disposition un service d'écoute, pour recenser leurs besoins spécifiques, ainsi que des experts pouvant assurer leur accompagnement y compris par un programme de mentorat ;*
5. *Renforcer leurs capacités pour leur permettre de saisir les opportunités qu'offre la Zone de libre échanges continentale ;*
6. *Mettre en place des mécanismes pour assurer la réalisation efficace des partenariats sous forme ou non de sous-traitance entre les grandes Entreprises membres et les petites ;*
7. *Pérenniser l'événement «PMExchange» et organiser d'autres événements à l'effet de favoriser le réseautage aussi bien entre elles, qu'entre elles et les autres membres. Cet événement devra être orienté et dédié à la promotion du «made in Cameroon» et de l'économie sociale et solidaire.*





**Consolidation des partenariats avec les  
organisations internationales, régionales  
et nationales pour l'accroissement  
des échanges économiques**



---

## ● ENJEUX

*« Établir des relations constructives et durables avec les organisations traitant de sujets spécifiques est essentiel pour construire un Patronat inclusif et renforcer son influence »*

**L**e développement d'un réseau puissant est un enjeu majeur et permanent pour toute organisation d'Employeurs qui souhaite étendre son influence. En effet, les interactions régulières avec les autres Organisations d'Employeurs ou de Travailleurs à l'échelle nationale ou internationale garantissent une meilleure appréhension des sujets touchant au développement de l'Entreprise, en même temps qu'ils font accroître l'impact des actions réalisées au sein du réseau.

De même l'établissement de liens constructifs et durables avec les Organisations en charge des questions plus spécifiques, touchant au développement durable, à l'économie des régions, au genre et à l'employabilité des jeunes, notamment, sont indispensables à la construction d'un Patronat plus inclusif et par voie de conséquence, plus à même de renforcer son impact.

## CE QUE NOUS NOUS ENGAGEONS À FAIRE ●

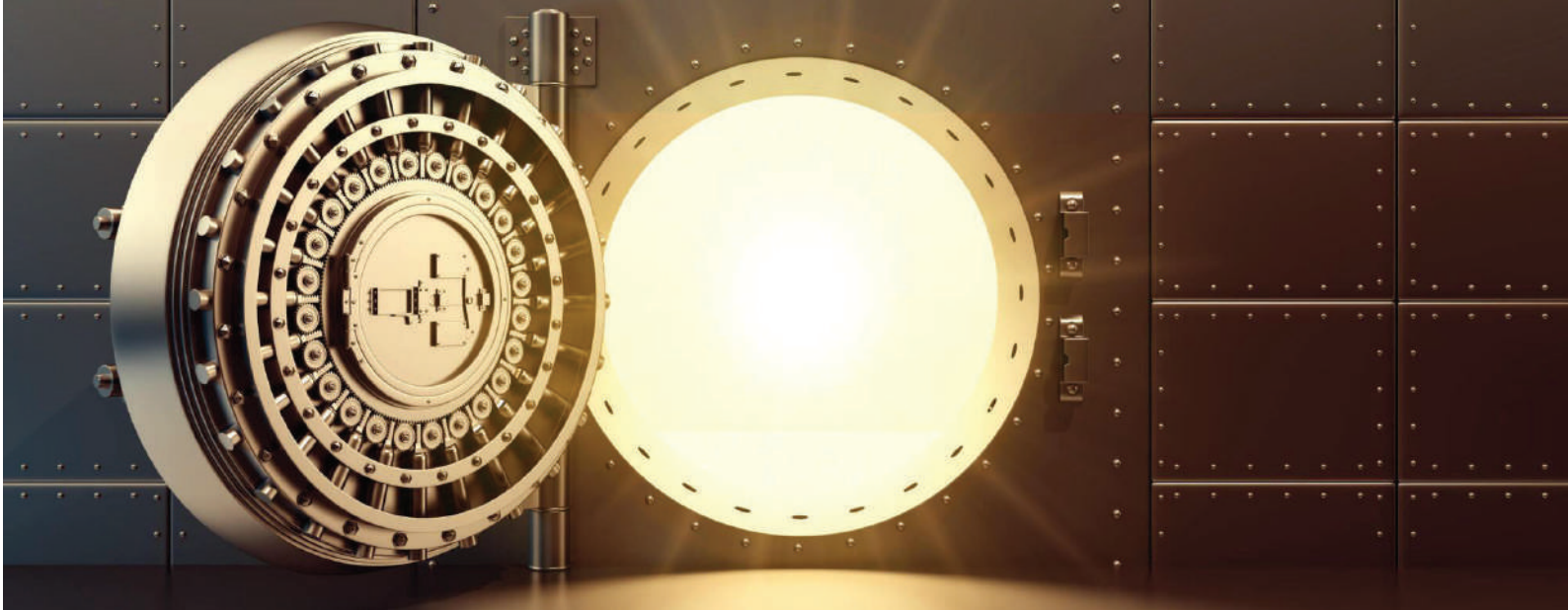
1. *Saisir l'opportunité que nous offre l'Alliance des Patronats francophones pour favoriser la synergie avec les Entreprises des vingt-huit (28) Organisations d'employeurs membres pour un partage d'expérience bénéfique ;*
2. *Consolider le cadre de dialogue permanent entre notre Groupement et les Syndicats des Travailleurs les plus représentatifs du Cameroun pour s'assurer de l'harmonisation constante de nos positions dans les échanges avec la partie gouvernementale ;*
3. *Continuer d'impulser sous la bannière de l'UNIPACE la réforme des politiques monétaires de la Sous-région Afrique centrale ainsi que l'harmonisation des politiques douanières ;*
4. *Renforcer le partenariat avec le Bureau International du Travail et l'Organisation Internationale des Employeurs de façon à faire croître leur accompagnement au service des membres ;*
5. *Poursuivre les initiatives visant à renforcer la représentativité qualitative et quantitative des femmes dans tous les domaines de la vie économique, et promouvoir l'entrepreneuriat féminin.*





**Mise en œuvre des mécanismes  
solides et pérennes  
de financement du patronat.**





## ● ENJEUX

*« Le financement exclusivement basé sur les cotisations volontaires expose le Patronat à des fluctuations économiques, soulignant ainsi le besoin urgent de ressources stables pour assurer son rôle crucial dans le développement économique et social »*

**L**a formulation des normes et des politiques traitant des questions sociales est faite de manière consensuelle par les trois composantes de la structure tripartite à savoir, Etat-Employeurs-Travailleurs. Cela suppose en amont une organisation structurée de chaque partie. Si cela peut sembler évident pour les Gouvernements, les Employeurs et les Travailleurs doivent faire preuve d'ingéniosité pour pouvoir se structurer en Institutions permanentes et pérennes avec une autonomie financière assurée.

Cela représente un enjeu majeur, au vu du rôle joué par les Organisations d'Employeurs pour le développement économique d'un pays. Au-delà de la représentation des intérêts et préoccupations des Entreprises, le Patronat réalise des recherches et mène des études, assure la formation professionnelle des Entreprises, participe au dialogue social avec les syndicats de travailleurs, promeut l'entrepreneuriat et stimule ainsi la croissance économique et partant l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce faisant, il assure quelques missions de service public.

Prenant la mesure de cette donnée, plusieurs pays du nord comme du sud ont mis en place des mécanismes pour assurer le financement durable des Organisations d'employeurs.

Au Cameroun, le Patronat en général et le GECAM en particulier est financé de manière exclusive par les cotisations volontaires des Adhérents qui subissent l'influence négative des fluctuations dues au contexte économique changeant. Il en résulte un déséquilibre flagrant entre les ressources disponibles et les missions et attentes en perpétuelle croissance. Les enjeux importants de développement de notre pays nous obligent à trouver des ressources financières au Patronat pour assurer sa mission de boussole auprès des pouvoirs publics et des partenaires.

## CE QUE NOUS NOUS ENGAGEONS À FAIRE ●

1. *Déterminer des cotisations et contributions des membres en cohérence avec leur poids économique et à la hauteur de nos ambitions ;*
2. *Réaliser une étude pour :*
  - a) *élargir les sources internes de financement par la mise sur pied de services innovants payants ;*
  - b) *identifier les niches de financements publics, de nature à conserver une indépendance certaine, à l'instar de ce qui a cours dans certains pays de niveau comparable.*
3. *Mener auprès des pouvoirs publics des actions de plaidoyers et de lobbying pour la mobilisation des ressources financières pérennes ainsi identifiées, afin de densifier les actions et activités du Patronat pour l'obtention de résultats plus significatifs ;*
4. *Renforcer la collaboration avec les partenaires au développement à même de mobiliser des financements pour la réalisation de certaines activités à fort impact et nécessitant d'importants moyens.*





## ● BÂTIR ENSEMBLE UN GECAM SOLIDE ET INCLUSIF

**N**otre ambition majeure, dans l'élaboration de ce programme a été de diversifier largement les modes d'approche, qu'ils soient proprement juridiques, économiques, sociologiques ou liées à notre histoire récente. Comme jamais auparavant, nous avons pris en compte dans une démarche discursive et sociologique, les besoins réels, exprimés ou non, de toutes les catégories d'entreprises.

Pour, au final, offrir un « service adhérent » sur mesure au bénéfice de tous nos membres, quel que soit leur position ou chiffre d'affaires. Parce que nous sommes acteurs, du théâtre quotidien des souffrances, barrières et difficultés de nos entreprises, nous souhaitons bâtir un GECAM puissant, partenaire incontournable, transparent, engagé et proactif sur les enjeux de développement durable, de transformation structurelle, de transition écologique, d'agri business, de promotion de l'entrepreneuriat féminin, de formation, d'apprentissage, de recrutement et d'employabilité, d'inclusion et de diversité.

En définitive, ce projet vise à construire avec vous, une représentation patronale solide, en adéquation avec les réalités actuelles et en rupture avec les conventions anciennes. A l'évidence, il s'agit d'offrir la meilleure fondation possible au GECAM. C'est un défi générationnel. C'est notre devoir. C'est même notre obligation. Et nous ne pouvons y parvenir qu'avec vous, pour que tous ensemble, nous posions les jalons d'une fondation en béton.

LE GØCAM POUR UNE  
FONDATION  
EN *Béton*

*Ensemble, osons  
le patronat de demain!*